

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21932 - 81ÈME ANNÉE

Inondations meurtrières au Vietnam : l'avertissement que La Réunion ne peut plus ignorer

Les inondations meurtrières au Vietnam rappellent l'urgence pour La Réunion de revoir son urbanisation littorale. Alors que la crise climatique renforce pluies extrêmes et submersions marines, les pouvoirs publics continuent d'investir massivement dans des infrastructures côtières, comme la route en mer. Ces choix exposent la population. Les sommes engagées pourraient financer des villes nouvelles, sûres et éloignées des zones à risque. Anticiper, plutôt que réparer, est devenu une nécessité vitale. Protéger la population impose d'entrer dans une nouvelle ère.



Les images terribles venues du Vietnam devraient résonner comme un avertissement pour La Réunion. Là-bas, après plusieurs jours de pluies torrentielles, au moins 90 personnes ont perdu la vie, 12 sont portées disparues et des centaines de milliers d'habitations ont été dévastées. Dans la province montagneuse de Dak Lak, plus de 60 morts ont été recensés. Les régions du sud et du centre du pays ont vu des routes coupées, des voies ferrées englouties, des élevages entiers emportés. Des pluies dépassant 1,5 mètre — un niveau inédit depuis 1993 — ont transformé des villages en torrents de boue.

Sortir d'une vision à court terme

Cet épisode extrême n'est pas un accident : les scientifiques rappellent qu'un climat en crise rend les typhons plus puissants, les épisodes pluvieux plus violents et les catastrophes plus fréquentes.

La Réunion, île tropicale soumise aux mêmes dérèglements, ne peut se permettre d'ignorer cette leçon. Ici aussi, les zones littorales concentrent population, infrastructures stratégiques et investissements colossaux. Le projet le plus emblématique demeure la route en mer, ouvrage spectaculaire mais coûteux, pensée pour sécuriser les déplacements sur une côte pourtant vouée à devenir de plus en plus vulnérable. Dans un contexte où les tempêtes cycloniques gagnent en intensité et où la montée des océans est désormais inéluctable, choisir de bâtir toujours plus près de l'eau relève d'une vision à court terme.

Construisons des villes nouvelles pour protéger la population

Car cet argent englouti dans une infrastructure littorale — des milliards d'euros — pourrait servir à imaginer un tout autre modèle d'aménagement : celui de villes nouvelles, durables, pensées en altitude, loin des zones inondables. Des villes capables d'accueillir la croissance démographique, de créer de nouveaux bassins d'emploi, d'offrir des logements accessibles et sûrs, sans exposer les habitants à des risques majeurs.

La catastrophe vietnamienne montre une chose : quand la nature se déchaîne, ce sont toujours les zones les plus densément construites, les plus artificialisées, les plus mal placées qui paient le prix fort. La Réunion, déjà marquée par les épisodes cycloniques et les pluies extrêmes, doit anticiper plutôt que réparer.

La sécurité des Réunionnais mérite mieux que la politique actuelle

Investir dans la résilience du territoire, c'est choisir d'investir dans la sécurité des familles, l'avenir des jeunes et la cohésion sociale. Continuer à développer le littoral comme si le climat n'avait pas changé serait un pari dangereux. Il est encore temps de rediriger les ressources vers la création de nouveaux espaces urbains ambitieux et protégés. L'alerte vietnamienne doit servir de déclencheur : la sécurité des Réunionnais mérite mieux qu'un modèle hérité d'un passé révolu.

M.M.

Macron, Vergès et Gandhi

Macron a dévoilé un panel de 20 personnalités françaises, désormais inscrites au Freedom Park de Prétoria. L'inscription du nom de Paul Vergès est considérée comme juste ; cependant, sa présentation par une France qui prépare les maires et la population à sacrifier l'économie et les enfants pour des intérêts militaires sonne faux. Macron ignore l'histoire réunionnaise ; il falsifie l'histoire des frères Vergès, Paul et Jacques, qui ont été à l'avant-garde de la lutte pour la libération de Mandela et des siens. Lorsque Mandela a décidé de passer à la lutte armée, c'est Jacques Vergès qui a été un coordinateur des moyens dont la résistance avait besoin. La consécration de cette ligne politique juste a été la participation du PCR au centenaire de l'ANC.

Si Macron voulait faire œuvre historique utile, il aurait commencé par faire de la pédagogie pour expliquer pourquoi la France s'était rangée du côté du gouvernement de l'Apartheid et de son idéologie raciste, fasciste, militariste. Cela aurait permis de mieux comprendre la solidarité des nominés envers les Africains estampillés de « terroristes », alors qu'ils luttèrent simplement pour la liberté. Mis au banc des nations occidentales, Fidel Castro a lancé l'armée cubaine pour soutenir les combattants de la SWAPO en Namibie et l'ANC en Afrique du Sud. La résistance a remporté des victoires qui ont permis la libération de Mandela, après 27 ans de prison. C'était une lutte très longue.

Macron aurait pu rendre hommage à tous les Africains et Africaines tombés pour avoir réclamé le respect de la condition humaine, simplement la dignité. Les faits sont les faits, personne n'aurait pu l'accuser de sacrifier la grandeur de la France sur l'autel de la repentance. Car, l'impérialisme français n'a jamais été un acte de bravoure et ne reposait sur aucune pensée humaniste. Par contre, la lutte de résistance, oui. Macron a été incapable de se montrer à la hauteur de l'Histoire des résistants de tout le continent africain, pillé sans vergogne depuis 5 siècles par les pays européens dont la France, rédactrice du Code Noir.

La France a utilisé La Réunion pour y installer un consulat raciste d'Afrique du Sud, pour recevoir des touristes Blancs, faire stationner des avions Mirage et stocker des armes. Honneur aux dockers qui ont informé les dirigeants communistes des cargaisons suspectes. Les informations ont été transmises à Dulcie September, représentante de l'ANC à Paris. Elle a été assassinée, tout près de sa

résidence. Apparemment, elle possédait des informations confidentielles sur la militarisation nucléaire du régime raciste par la France. Macron n'a pas annoncé l'ouverture des archives de cet assassinat politique, comme le réclame l'ANC et Parti communiste Sud-africain.

Nos camarades sud-africains ne vont pas ouvrir un consulat à La Réunion, tant que ce dossier restera fermé. C'est un comble quand on a lutté en faveur de la fermeture du consulat du régime raciste. Pour ne pas oublier, les Réunionnais ont donné aux équipements et espaces publics des noms des combattants Sud-africains et des lieux historiques comme Soweto. Les Réunionnais ont combattu la position officielle française. Aujourd'hui, Macron égrène des mots comme Liberté, Égalité, Fraternité, Universalisme, il nomme Paul Vergès, alors qu'il continue à orienter la France dans le mauvais sens de l'Histoire.

Finalement, la lutte de Paul Vergès ne peut pas servir le militarisme de Macron en Europe. Pour rappel, à New Delhi, l'Université Jawaharlal Nehru a inauguré en 2009, « le Centre de documentation de l'Océan Indien Paul Vergès ». Cette distinction d'un grand pays comme l'Inde est d'une portée symbolique très forte. Gandhi était un combattant anti-apartheid, en Afrique du Sud. Il a été plusieurs fois jeté en prison. Vergès-Gandhi, c'est la solidarité du Sud global contre l'Occident collectif.

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

CGPER : « Plans d'épandage, directive nitrates : on ne laissera pas sacrifier les éleveurs réunionnais »

Dans un communiqué adressé ce 25 novembre 2025 aux médias La CGPER, par la voix de Jean-Michel Moutama, dénonce la confusion réglementaire qui fragilise les éleveurs réunionnais, entre rumeurs sur les plans d'épandage et absence de transparence. Elle alerte surtout sur le risque de classement de l'île en zone vulnérable nitrates dès 2026, aux conséquences graves pour les exploitations. Le syndicat exige une réunion d'urgence avec le Préfet et appelle à un cadre clair et adapté au contexte réunionnais.

Depuis des mois, tous les éleveurs réunionnais (indépendants et en filières) sont ballottés entre fausses annonces, décisions floues et menaces réglementaires. Trop, c'est trop. La CGPER le dit clairement : nous ne laisserons pas briser les filières d'élevage de La Réunion par manque de transparence, d'anticipation ou de courage politique. Un mensonge par omission qui met les éleveurs en difficulté. En décembre 2024, certains responsables professionnels ont affirmé publiquement que les plans d'épandage seraient désormais basés uniquement sur l'azote.

C'était faux. Aucun accord, aucun document officiel, aucune décision de l'État n'est venue confirmer cette annonce.

Résultat : des éleveurs qui pensaient légitimement voir la règle évoluer, et qui se retrouvent aujourd'hui face aux mêmes contraintes NPK, sans avoir été informés.

On a laissé se propager une rumeur comme vérité.

On a laissé croire que la bataille avait été gagnée alors qu'elle n'avait même pas été menée.

La CGPER le dit sans détour : ceux qui ont fait croire cela aux éleveurs portent une lourde responsabilité.

Pendant qu'on criait à la victoire, la réalité avançait

Les compromis techniques existent. Depuis 2021, la DAAF, la Chambre d'Agriculture, la FRCA, le CIRAD et les prestataires ont avancé pour ajuster les dosages, notamment sur le phosphore.

Oui, le CIRAD a montré que les besoins des cultures sont plus faibles.

Oui, un compromis est déjà appliqué avec un coefficient moyen.

Le problème n'est pas la règle : c'est la désinformation.

La communication n'a pas été faite, ou mal faite. Résultat : une cacophonie qui retombe aujourd'hui sur les exploitants.

La vraie menace est ailleurs : la directive nitrates arrive

Pendant que certains célébraient une victoire imaginaire, une bombe à retardement se prépare : La circulaire ministérielle du 16 juin 2025 ouvre la voie au classement de la Réunion en zone vulnérable nitrates.

Et pour cause : le forage des Cocos, à Saint-Louis, voit son taux de nitrates grimper depuis dix ans.

Le 5 novembre 2025, lors d'une réunion du COSDA « section 3 » avec les services de l'État (DAAF, DEAL...), la CGPER était le seul syndicat présent.

Et nous avons découvert l'ampleur des conséquences possibles :

- Classement en zone vulnérable dès le 31 mars 2026,
- durcissement du régime ICPE,
- 12 plans d'épandage remis en cause,
- 55 exploitations potentiellement impactées sur plus de 190 hectares
- risques de réduction de cheptels, d'investissements bloqués, de surfaces introuvables...

C'est toute une partie de l'élevage réunionnais qui pourrait être mise à genoux.

Et ce n'est pas une vue de l'esprit : c'est une trajectoire déjà engagée.

Nous refusons que La Réunion soit pénalisée par des décisions nationales mal calibrées

La Réunion n'a jamais été classée en zone vulnérable parce que ses eaux sont de bonne qualité.

Si un secteur pose problème, on le traite, mais on ne condamne pas toute une profession avec une règle aveugle et inadaptée à notre contexte insulaire.

Le foncier agricole ne tombe pas du ciel. Les éleveurs ne peuvent pas "inventer" des surfaces d'épandage.

Et l'État ne peut pas ignorer ces réalités.

La CGPER exige une réunion d'urgence

Nous demandons au Préfet une réunion immédiate, afin :

- d'éclaircir publiquement la situation réglementaire,
- d'anticiper les conséquences de la directive nitrates,
- d'éviter des décisions brutales qui sacrifieraient des exploitations viables,
- d'imposer un cadre réaliste, concerté et adapté à La Réunion.

Les éleveurs ne doivent plus être les victimes collatérales d'informations contradictoires, d'avancées improvisées ou de décisions prises à Paris sans connaissance du terrain.

Nous serons là. Nous ne reculerons pas.

La CGPER continuera à défendre les agriculteurs et les éleveurs dans toutes les instances.

Ceux qui ont semé la confusion devront assumer leurs choix.

Nous, nous assumons le nôtre : protéger notre agriculture, sans compromission et sans silence.

Courage à tous. La CGPER est à vos côtés et ne lâchera rien

Jean-Michel Moutama

Président de la CGPER

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

L'avé in foi, lo tan Kolbèr é kwatéra...

Mézami l'avé in foi kolbèr (osinonsa colbert si zot i vé) ébin si konm mwin zot néna l'amour listoir, sirésèrtin pou zot konm pou mwin lo Kolbèr an késtyon l'avé in gran répitassion é konm kontrolèr zénéral finanss listoir ofissyèl i konsidèr ali konm in gran bononm-kaziman in gran om d'éta é nou la marsh dann trin-la ; in légzanp nout l'aliénassion kolonyal.

Ki di gran om pou nou, sé in gran om d'éta é ké la bien ménaz lintéré demoune. Poitan nou sé dmoune la koloni. Poitan la politik lo kolbèr téi sava pa dann sanss nout péi mé plito dann sanss la métropol — dann lintéré lo péi kolonizatèr... La franss.

Pou kossa mi di sa ? Pars si ni rapèl bien lo boug l'amenn in gran politik indistriyèl osinonsa pré-indistriyèl pars li la dévlop in politik manifaktir dann la métropol mé sak lété ankourazé laba lété pa issi. Mi rapèl mwin la lir dann in rovi téi apèl lo Rideau d'kane Kolbèr l'avé défann bann koloni konkiranss bann manifaktir é mi rapèl in fraz sirman mortèl pou nout l'avnir :

La koloni nora pwin lo droi fabrik kansrétéi in klou... Bann koloni téi doi fé lo komèrs bann matyèr promyèr avèk la métropol épi sar dan l'obligassion ashète bann produi manifaktiré avèk bann fabrik la métropol. Donk toute téi doizète fé pou ésploite tanpir k'i pé la koloni épi anrishir lo métropol otan k'i pé..

Té bien lo sanss lo pakt kolonyal si mi fé pa d'érèr : la koloni konm shass gardé lékonomi la métropol é sé kolbèr l'a mète sa an 'èr dann l'intéré la métropol é pa dann l'intéré lo bann koloni.

Aprésá ?

Aprésá la kontinyé toultan ké La Rényon lété koloni. Mèm la kontinyé konmsa pou toute bann koloni é pou toute sète l'ariv pli tar kan l'érop la partaz lo mond... Aprésá ! Nou la domann nout zélu d'vote la loi d'départantalizassion. in réissite dsi son volé sossyal mé pa dsi son volé ékonomik pars i pé pa dir bann koloni franssèz té in réissite ékonomik dopi dé tan'é-dé tan ziska zordi.. Biensir ni pé pa dir sé solman la fote kolbèr mé mèm apré li la zamé romète an koz lésploitàssion ékonomik. Ni pé dir zordi ankor nou lé dann pakt kolonyal é ni oi pa koman ni sava ansorte anou.

Sirtou si i rofiz anou in politik ékonomik k'i sava dann sannss k'i konvien anou ; in plan pou bann rényoné, dann lintéré bann rényoné, majiné par bann rényoné.

A bon antandèr salu !

Justin